

Compte rendu d'activités

2

0

1

5



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
VOSGES

Chambre d'Agriculture des Vosges
17 rue André Vitu
88026 Epinal cedex
03 29 29 23 23
contact@vosges.chambagri.fr
www.cda-vosges.fr





Les chiffres clés

On compte dans les Vosges :

3 179 actifs agricoles à temps plein, **914** salariés dans les exploitations.

2 995 exploitations agricoles actives avec une dominance des prairies herbagères, dont **1 557** exploitations dites professionnelles* d'une surface moyenne de **130** ha.

Une agriculture essentiellement familiale et tournée vers l'élevage.

167 exploitations qui transforment les produits de la ferme et les commercialisent en direct pour plus de **10%** de leur chiffre d'affaires.

61 exploitations qui développent une activité d'hébergement et **38** de restauration.

295 000 hectares de forêts et **50%** du département des Vosges est couvert de forêts.

L'industrie agro-alimentaire joue un rôle clé dans le tissu économique du département. Elle représente **42%** de l'emploi salarié de l'agro-alimentaire de Lorraine avec **19** établissements et **4062** salariés.

**professionnelles : produit brut supérieur à 25000 euros*

Carte d'identité

1^{er} département de la grande région pour la production laitière avec **408 millions de litres** de lait produits (+10%/2014) par **62 200** vaches laitières

2^{ème} place de la grande région pour la production de viande bovine

1^{er} département de la grande région pour la récolte de bois et **3^{ème}** département le plus boisé de France

12% des exploitations bio grande région et **18%** de la SAU bio soit **195** exploitations bio ou en conversion

11% des exploitations professionnelles orientées vers la transformation à la ferme



Jérôme Mathieu

Président

L'année 2015 fut chargée en réflexion pour notre Chambre d'Agriculture.

Tout d'abord pour la structuration de notre organisation sur deux niveaux :

Au niveau des bâtiments, où nous avons, tout au long de cette année, expliqué aux pouvoirs publics avec l'aide de nos parlementaires, l'aberration de la remontée d'une partie de notre fonds de roulement qui était destiné à reconstruire notre site d'Epinal afin qu'il réponde aux normes de sécurité et de confort, normes imposées par les services de l'état...

Notre ténacité nous permet aujourd'hui de construire plus sereinement notre projet de reconstruction et l'année 2016 sera celle des études de faisabilité, avec, on l'espère les premiers travaux pour début 2017. Le site de Neufchâteau va lui aussi être rénové en partenariat avec le CER et nos équipes devraient pouvoir s'installer dans des locaux remis à neuf début 2017.

Au niveau de l'organisation fonctionnelle de notre structure, nous avons mis en place nos trois pôles d'expertises sur le département, et début 2017, ce sera 3 équipes pluridisciplinaires qui s'installeront sur les 3 sites de la Chambre, à l'Est dans le secteur de Gérardmer, au centre sur Epinal et à l'ouest sur Neufchâteau. Cette organisation a été pensée et voulue pour plus de proximité et de réactivité envers les agriculteurs, les forestiers et les collectivités.

Cette année a été aussi celle du déploiement de l'appui technique pertinent et efficace sur les exploitations, notamment en agronomie et élevage. Sans oublier notre appui aux propriétaires forestiers avec le plein essor des plans de développement de massif, en partenariat avec le CRPF.

Comme nous nous y étions engagés, nous voulons que la Chambre dispense un conseil indépendant compétitif et efficace, afin que l'ensemble des agriculteurs puissent faire des choix éclairés dans la conduite et l'adaptation de leurs systèmes d'exploitation.

Comme nous l'avions promis, nous repartons à la rencontre des agriculteurs en février, par l'intermédiaire de visites de fermes sur l'ensemble du territoire. Nous y parlerons de notre développement, de notre organisation fonctionnelle et bien sûr des sujets qui préoccupent nos campagnes dans cette période particulièrement compliquées et incertaines pour l'agriculture de notre département.

Soyez sûrs de l'engagement des élus de la Chambre d'Agriculture pour être au service de tous les projets sur l'ensemble de notre territoire. Nous souhaitons, plus que jamais, être vos partenaires de proximité et aussi porter la voix du monde paysan aux côtés du syndicalisme.



Anne-Marie Vieu

Directrice

La vie change à la Chambre d'Agriculture.

La meilleure façon de prédire le futur est de le construire. C'est ce que notre bureau a décidé de faire, en prenant part au changement au lieu de le subir.

Une nouvelle organisation territoriale se met en place pour être concret et pragmatique dans notre action au service des agriculteurs, forestiers et collectivités. Une vingtaine d'expertises quitteront Epinal pour rejoindre l'Est et l'Ouest de notre département. Réunis en trois pôles avec Epinal, plus de 50 experts seront à l'écoute du terrain, avec l'objectif d'être le plus souvent possible dans les fermes et les forêts.

C'est en se rapprochant du terrain, que nous serons plus efficaces, plus réactifs, plus dynamiques et plus utiles.

Cette nouvelle organisation privilégiant la présence dans les territoires a été décidée par notre bureau en 2014. Elle est en route, et sera totalement déployée sur le terrain au 1^{er} janvier 2017, le temps de rénover et mettre aux normes règlementaires Neufchâteau et de trouver un site d'accueil dans le secteur Est.

L'organisation territoriale de nos expertises a pour objectif de favoriser les échanges entre les différents collaborateurs et métiers de la Chambre. Elle enrichira notre accompagnement individuel, quel que soit le secteur de production. Elle permettra en outre d'alerter et promouvoir les spécificités locales pour que la tête de réseau Chambre « Grand Est » intègre au mieux les intérêts de tous les agriculteurs et forestiers dans sa stratégie régionale.

Avec le contrôle des performances et l'appui technique élevage mais aussi agronomique, la Chambre d'Agriculture témoigne du renforcement de sa stratégie d'appui technique à tous les exploitants, quel que soit leur système de production, pour répondre à leurs besoins en parfaite neutralité.

Notre Chambre bouge, elle se met encore plus à l'écoute des agriculteurs et forestiers, pour les accompagner dans le choix des outils et leviers d'action leur permettant de passer le cap dans un contexte particulièrement sensible.

Tout le personnel et l'encadrement l'a compris. Chacun dans ses fonctions s'est saisi des enjeux du changement et accepte de le vivre avec toutes les contraintes qu'il apporte.

Les agriculteurs et les forestiers nous attendent, je remercie tous les collaborateurs de la Chambre d'Agriculture, avec lesquels nous mettons tout en œuvre pour apporter les éléments techniques et économiques utiles à la décision des chefs d'entreprise et responsables locaux.



Elevage

Un service public proche des agriculteurs

L'activité des réseaux d'élevage

Fort du suivi de **40 exploitations** sur l'ensemble du département en filière lait, viande bovine et viande ovine, le dispositif réseau d'élevage a joué son rôle de veille sur l'agriculture du département. Sa contribution a été importante pour appréhender l'impact de la crise du lait et de la sécheresse sur les résultats prévisionnels des exploitations du département.

A travers les portes ouvertes organisées cet automne et les articles dans le Paysan Vosgien diffusés tout au long de l'année, le dispositif réseau d'élevage a aussi permis de montrer des systèmes cohérents et performants économiquement.

2015 marqué par la sécheresse et crise du lait

Deux faits marquants pour 2015 : la sécheresse estivale qui a fortement impacté tous les systèmes et la chute du prix du lait qui a aggravé la situation économique des exploitations.

Face à la sécheresse, nous avons organisé des réunions techniques sur le département, mis en place une bourse aux fourrages, sollicité la mise en place d'un Comité Départemental d'expertise « calamités fourrages » et permis le classement du département en situation de « calamités fourrages ».

Nous avons aussi été force de proposition dans le fonctionnement de la cellule de crise mise en place par le préfet.

La gestion de crises avec le loup

Deux foyers de prédation sont connus sur le département : secteurs de Neufchâteau, Punerot, Repel et de La Bresse.

Par rapport à ce phénomène, nous agissons au quotidien avec notamment :

- une formation clôture organisée en octobre dernier (une dizaine de participants)
- un suivi des dossiers d'aides et conseils sur la mise en place des moyens de protection
- un travail en collaboration avec la DDT pour faire avancer le dossier





L'identification au service des éleveurs

Avec seulement 28 exploitations bovines en moins pour l'année 2015, l'activité liée à l'identification bovine reste stable et on compte **1 911 exploitations** actives au 31 décembre 2015.

Evolution sur les 4 dernières années

Même si on déplore une perte de 100 exploitations sur les 4 dernières années, en revanche, le nombre moyen de bovins est croissant sur cette même période puisqu'on comptait 245 551 bovins en moyenne sur l'année 2012, 248 712 sur 2013, 251 115 sur 2014 et 252 095 bovins en moyenne sur 2015.

L'identification électronique se développe chez les bovins de manière volontaire dans les élevages qui investissent dans des automates de type DAC ou DAL ou même avec des robots de traite permettant l'identification officielle et la lecture par ces appareils avec le même identifiant.

Le nombre d'exploitations ovines et caprines a subi la même érosion que pour les bovins avec la perte de 50 exploitations sur les 4 dernières années avec un total de 798 exploitations actives au 31 décembre 2015 pour un nombre de reproducteurs égal à 46 164, recensé en 2015, ce nombre étant stable ces dernières années.



Agriculture biologique, une vague de conversions importante

Aujourd'hui, 8% des exploitations vosgiennes (6% de la SAU) ont choisi l'agriculture biologique, soit plus de **220 fermes**. En 2015, une vague de conversion importante a déferlé sur l'ensemble du territoire. Dans les Vosges, ce sont plus de 30 agriculteurs qui se sont engagés (+16% par rapport à 2014) et cette vague semble se maintenir en 2016.

Notre priorité, accompagner les agriculteurs

Depuis 2013, accompagner les agriculteurs dès leur première réflexion (Point info Bio) jusqu'à la concrétisation de leur projet de conversion (Audit, Suivi de conversion, Formations) a été la priorité des conseillers. Pour enrichir notre expertise, trois réseaux de ferme de références technico-économiques sont suivis au niveau régional : en bovin lait depuis 2004 (ECOBIO Lait), en bovin viande depuis 2008 (ECOBIO Viande) et en grandes cultures depuis 2015 (CULTIBIO). De plus, des expérimentations grandes cultures conduites par l'équipe agro depuis 2010 permettent chaque année d'approfondir leurs connaissances techniques.

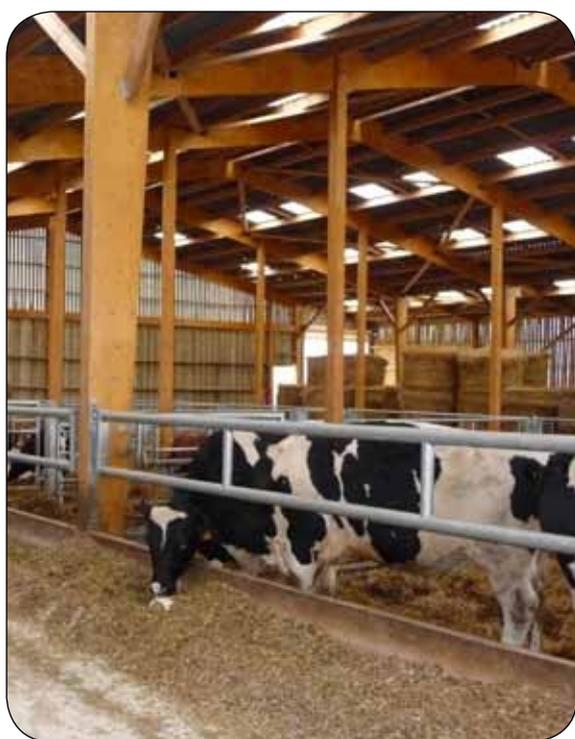
L'ensemble des actions a été mené dans le cadre du Schéma Régional de développement de l'agriculture biologique porté par le réseau des Chambres de Lorraine, l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, le CGA de Lorraine et les GAB départementaux.

L'avenir de l'agriculture biologique

Dans un contexte agricole compliqué, la vague de conversion nationale que l'on connaît aujourd'hui risque de durer. Notre objectif et celui de nos partenaires est d'être présent au quotidien pour continuer à accompagner les agriculteurs et les territoires dans leurs projets « bio ».

Alors, n'hésitez pas à nous contacter si vous pensez « bio » pour l'avenir.

Elevage



Bâtiment

L'année 2015 a été marquée par une baisse des dossiers de permis de construire dûe à un manque de lisibilité d'aides et aux difficultés financières des exploitations agricoles.

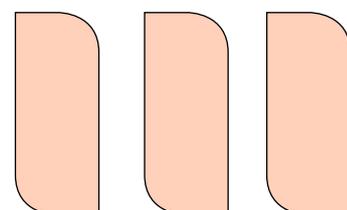
Voici les chiffres clés de l'année :

- Avant projet, conseil en audit JA ou suivi JA, calcul de capacité de stockage d'effluent autre que PMBE : **22 dossiers**
- Permis de construire ou autre autorisation d'urbanisme : **60 dossiers**
- Diagnostic d'ambiance : **2 dossiers**
- Intervention en dérogation de distance ou ICPE : **10 dossiers**
- Pass évaluation : **7 dossiers**
- Conseil accessibilité d'un ERP : **3 dossiers**
- Intervention conjointe CAUE volet bois (APS, suivi ou réception) : **96 visites**
- Intervention sur dossier de méthanisation, calcul de gisement : **13 dossiers**

A noter aussi l'intervention sur une étude des coûts régionaux des constructions en terme de références

Valorisation des effluents

- Plan d'épandage : **21 dossiers**
- Dossier d'enregistrement du cahier d'épandage ou plan prévisionnel de fumure ou registre phytosanitaire : **20 dossiers**
- Intervention en diagnostic d'effluents pour un PMBE : **41 dossiers**
- Traitement alternatif des effluents : **1 dossier**





Des conseils techniques et stratégiques au service de la rentabilité et de la performance

Contrôle de performances

Actions réalisées en 2015 :

Pour le service de contrôle de performances, 2015 a été une année charnière.

Démarré en avril 2015, partant de rien, la Chambre d'Agriculture a construit le service de contrôle de performances sous une organisation régionale. Le service est aujourd'hui pleinement opérationnel et compte **43 adhérents** dans les Vosges (75 au niveau régional) pour lesquels notre équipe de terrain, composée de trois techniciens lait et trois conseillers, partiellement affectés au service, et qui s'investissent au quotidien.

A la pointe de la technologie, notre service est innovant (Gesta'Lait, Obsalim...) et performant (délai de retour des résultats...) répondant ainsi aux attentes de nos clients.

Perspectives à venir :

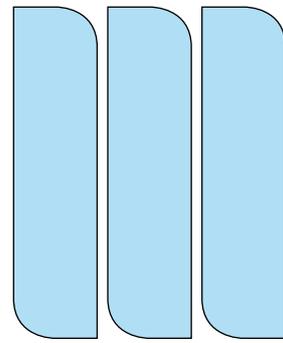
Afin d'asseoir notre tout nouveau service et de lui donner toute la reconnaissance qu'il mérite auprès des éleveurs, l'année 2016 sera orientée vers la satisfaction clients et le gain de performances économiques sur les exploitations. Pour cela, nous mettons en place, en plus des suivis réguliers opérés par les techniciens lait et les conseillers, des points de rencontres entre nos adhérents. L'idée est de débattre de sujets techniques, de confronter les résultats et d'établir, si non un plan d'action, du moins un point de départ à une relation de confiance basée sur le partage d'expérience et le retour sur investissement des actions mises en place. C'est en mutualisant les expériences positives que nous parviendrons à développer la rentabilité des élevages laitiers, malgré un contexte particulièrement difficile...



Elevage

Témoignage de Gabriel Boulay du GAEC Boulay à Bru

Le GAEC Boulay élève une cinquantaine de vaches à Bru. Gabriel Boulay a été un des premiers éleveurs à saisir l'opportunité de travailler avec la Chambre d'Agriculture pour réaliser le contrôle laitier et s'inscrire dans un conseil suivi dans le temps. « Si je devais résumer, je ne regrette absolument pas mon choix, bien au contraire » affirme Gabriel Boulay. « Aujourd'hui que ce soit avec Pauline (Pauline Simonin est la technicienne sur le secteur) ou Marina (Marina Delcropt est la conseillère sur le secteur), j'ai des opérateurs disponibles qui veillent en temps réel à ma satisfaction. Dès son arrivée sur la ferme, Marina a fait le nécessaire pour creuser un objectif qui me tenait à cœur depuis longtemps et pour lequel je n'avais pas trouvé de solutions. Augmenter mon niveau de production tout en maintenant mon coût alimentaire. Aujourd'hui la productivité a clairement augmenté et mon efficacité économique est améliorée ».



Agroenvironnement

Développer la recherche et l'innovation en agronomie

L'agronomie revisitée...

Aléas climatiques, aléas économiques... sont à l'origine d'une demande croissante d'idées neuves en agronomie, mais aussi d'une demande de réflexion de groupe : 2015 a été la première année d'analyses économiques partagées, au sein des groupes de Mirecourt et de Rambervillers. Ces groupes ont grossi, et il est envisageable d'en créer un nouveau sur l'Ouest du département.

Le groupe **DEPHY**, réunissant des exploitations visant à maîtriser leurs intrants phytosanitaires, s'est élargi lui aussi. Par ailleurs, notre département a accueilli les 10 et 11 juin le séminaire national DEPHY réunissant quatre-vingt ingénieurs réseau de France entière, travaillant sur les exploitations de Grandes Cultures et de Polyculture-Elevage ; ce séminaire a été un succès !



Autre témoignage de l'intérêt pour la maîtrise de nouvelles pratiques en agronomie : la réussite de la manifestation régionale « **Innov'Action** », ayant attiré à l'ALPA d'Haroué, début juin, **700 visiteurs** lorrains. Notre équipe était notamment présente sur les ateliers « couverts » et « agriculture de précision ».

Nos opérations **Agri-Mieux** (Agr'Eau Madon et Agri-Ouest) qui sont également un vecteur important de diffusion de ces nouveautés, ont vu leur agrément renouvelé par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, pour quatre années...

Enfin, la demande « **agroforesterie** » **monte en puissance**, 2015 ayant été la première année de suivi de la plate-forme expérimentale de Hennecourt, qui a pu servir d'appui à plusieurs visites et sessions de formation.

Mes P@rcelles : l'outil d'enregistrement de pratiques



Pour permettre aux agriculteurs d'être en conformité par rapport à la réglementation actuelle, que ce soit sur le registre phytosanitaire qui est obligatoire dans tous les cas, le cahier d'épandage, ou le prévisionnel de fumure obligatoire dans certaines situations, nous proposons un outil d'enregistrement de pratiques simple et efficace : Mes P@rcelles.

En 2015, plus d'une centaine d'agriculteurs ont utilisé Mes P@rcelles, outil qui leur permet également, s'ils le souhaitent, d'aller jusqu'à un calcul de marges, et à une comparaison entre agriculteurs abonnés, au sein de groupes techniques.



L'esprit de responsabilité vis-à-vis de l'environnement

Le développement de l'ingénierie de projet, en lien avec les collectivités et les entreprises

En 2015, le partenariat avec les collectivités touche à la fois les domaines de la protection de l'eau (Syndicat des Eaux de la Vraine et du Xaintois, communes devant mettre en œuvre des programmes d'action sur des captages à risques) et de la protection de la biodiversité (Communauté de Communes des Marches de Lorraine, Conservatoire des espaces Naturels de Lorraine). Il concerne également des entreprises : convention Bongrain/gestion de la production de l'herbe, convention Agri-vair/certification des exploitations HVE) Une forme de partenariat, souvent menée de manière transversale entre le service agronomie et élevage, à développer !

Agriculteurs engagés....

Le début de l'année 2016 a vu la fin des formations Ecophyto/Certiphyto : **1100 exploitants** ont été formés sur la période 2010-2016.

Avec tous les efforts de relance et de suivi des listings par groupes, petites régions, et les échanges avec les coopératives ou négoces, nous n'avons plus aucun inscrit en liste d'attente ! La reprise est prévue pour 2020 (la durée de validité étant de 10 ans pour cette première tranche)

Les boues sans tabou...

7 stations d'épuration urbaines et industrielles nous ont renouvelé leur confiance pour le suivi agronomique de l'épandage de plus de 16 000 m³ de boues.

Les « MAE système », un dispositif nouveau en 2015 qui semble avoir séduit !

Malgré une mise en place administrative extrêmement chaotique à l'occasion de la déclaration PAC 2015, la souscription de mesures agro-environnementales (contrats sur cinq années passés entre l'exploitant et l'Etat, visant à soutenir des systèmes extensifs et/ou autonomes, moyennant indemnisation) a rencontré un large succès, avec la souscription de **660 contrats** en mesure « systèmes herbagers extensifs » et une cinquantaine de contrats « Polyculture-Elevage ». Une réussite pour notre département d'élevage, appuyée par une communication partagée avec tous les services, et le soutien de formations, d'appuis individuels, de « tours de prairies »...

Nombre de formations Ecophyto/certiphyto depuis 2010

2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
146	252	145	243	218	85	18



Développer la recherche et l'innovation

2 questions à Silvère Adam, EARL d'OPS et Frédéric Fond, GAEC de la Héronnière à Coussey

Êtes-vous satisfaits des résultats de votre unité de méthanisation et avez-vous encore des choses à améliorer ?

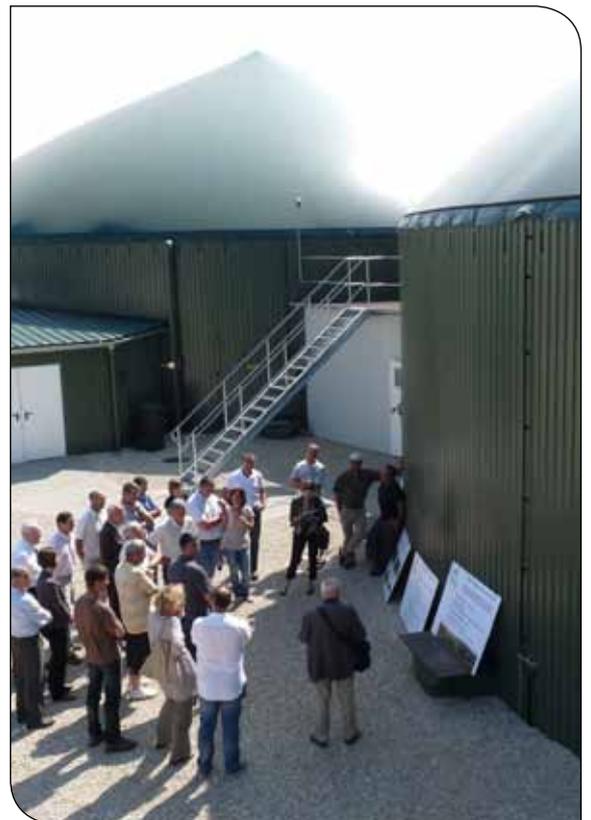
Aujourd'hui notre installation est en vitesse de croisière. L'alimentation et les rendements électriques sont stables. Nous utilisons la chaleur du co-générateur pour sécher de la plaquette de bois d'un scieur du secteur mais nous avons encore des progrès à faire et des projets pour bien utiliser la chaleur disponible. Nous sommes aussi très vigilants sur l'utilisation du digestat sur nos sols. Depuis 2 ans, nous économisons environ 25 % d'engrais chimiques sur la SEP 3G et nous pensons encore améliorer ce chiffre en optimisant les apports sur cultures.

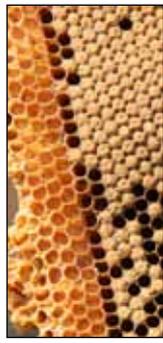
Que vous a apporté cette aventure ?

Cela nous a permis de réfléchir différemment, de trouver d'autres solutions et d'améliorer nos méthodes de travail. Nous sommes aussi beaucoup plus vigilants sur les aspects comptables, les approvisionnements, la valorisation de nos produits, tant sur la méthanisation que sur nos exploitations agricoles, mais aussi d'appréhender les problèmes sous des angles différents. Ce projet nous a aussi fait sortir de nos fermes, rencontrer des nouvelles personnes et par la même occasion, on passe des moments très conviviaux. Cela nous a redonné l'envie d'entreprendre et de se renouveler. C'est très enrichissant.

Une demande « méthanisation » croissante ...

La demande augmente en matière de projets de méthanisation, et d'activités dérivées : agréments sanitaires, dossiers ICPE, plans d'épandage... Afin de capitaliser l'expérience des sites les plus anciens, un réseau de références des unités de méthanisation lorraines a été mis en place, visant à réaliser un bilan économique des installations, à assurer un suivi technique (production, incidents, performance, intégration dans le fonctionnement de l'exploitation) avec notamment une analyse des données concernant la gestion des productions végétales et le bilan de fertilisation. C'est ainsi qu'un certain nombre d'essais « épandages de digestats » ont été mis en place. 9 exploitations vosgiennes feront partie de ce suivi.





Les productions fruitières professionnelles

Focus sur les actions réalisées en 2014 et 2015

L'accompagnement technique s'est fait sur une quarantaine d'exploitations indépendantes ou adhérentes à des coopératives sur les Vosges et la Meurthe et Moselle. Ce suivi technique repose sur des visites régulières des vergers desquelles découlent des conseils sur la taille, la protection phytosanitaire, le désherbage, la fertilisation et la récolte. En complément du conseil réalisé sur le terrain, des bulletins d'informations techniques sont rédigés. Depuis avril 2015, le développement de cette prestation s'est fait auprès de producteurs Alsaciens.

Perspectives à venir

En 2016, la prestation en Alsace se poursuit et va se développer sur les petits fruits. L'accompagnement des producteurs repose également sur la gestion des récoltes (gestion d'une station fruitière) mais aussi sur la mise en œuvre et le contrôle interne des cahiers des charges « Mirabelles de Lorraine » et « Globalgap ». Suite au développement de nouveaux marchés depuis 2014 et de prix à la hausse depuis quelques années, les plantations de vergers de mirabelliers et autres espèces reprennent. Le conseil technique évoluera dans le même sens.

L'Apiculture

La prestation repose sur la gestion et l'animation de l'AOP Miel de Sapin des Vosges avec la réalisation des contrôles internes sur les ruchers et mielleries ainsi que l'organisation des commissions de dégustations.

Suite à un travail de communication de l'AOP, le nombre d'adhérents augmente significativement depuis 2014 et devrait poursuivre sa progression dans les prochaines années. Les volumes de miels agréés devraient suivre la même pente.





Un accompagnement permanent pour gérer toutes les étapes de la vie de l'exploitation agricole

L'installation, de grands changements dans un contexte difficile

L'année 2015 a été marquée par des modifications réglementaires pour l'attribution des aides à l'installation, avec l'arrivée des plans d'entreprise (étude de projet sur 4 ans) avec et des décisions qui sont prises à l'échelon lorrain (avant décision préfectorale au sein de la CDOA). La mise en place de cette nouvelle organisation et le retard dans la parution des textes n'ont permis d'installer les premiers JA que pour le mois de mai.

La nouvelle réglementation PAC nous a apporté également son lot de questions sans réponses (aide, maintien BIO, seuil de chargement ICHN...), la fin des quotas laitiers n'a pas permis de connaître rapidement les politiques d'attribution laitières.

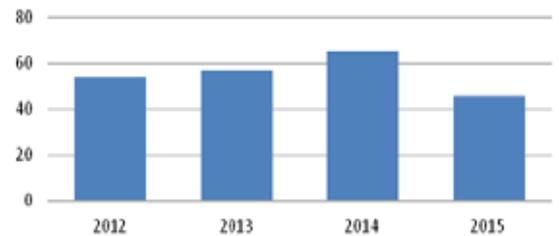
Le contexte économique des prix et la période de calamité, n'ont pas généré un contexte favorable pour favoriser l'installation des nouveaux agriculteurs.

Pendant une année aussi compliquée, la réalisation de **46 installations aidées** est satisfaisante avec des agriculteurs bénéficiant d'une bonne formation (plus de 30% d'entre eux sont titulaires d'un diplôme supérieur ou égal au BAC+2) et une bonne proportion d'installation de tiers.

Répertoire Départemental à l'Installation :

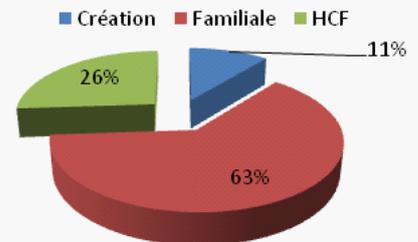
S'installer ou transmettre, le Répertoire Départemental à l'Installation (RDI) est géré par la Chambre d'Agriculture des Vosges en lien avec le Point Info Installation. Il recense les candidats et les cédants. La conseillère RDI de la Chambre d'Agriculture informe les porteurs de projet sur le parcours à l'installation.

Installations aidées dans les Vosges



Le cumul : installation de tiers et création d'exploitation, représentent plus de **39 %** des projets en 2015.

Type d'installation



L'installation en société représente 89 % des projets, sachant que les GAEC représentent **75 %** ; la production laitière reste dominante (78 % des projets) ; ces chiffres démontrent le besoin de mutualiser les moyens de production afin de réaliser des économies d'échelle et d'organiser le travail notamment sur les exploitations laitières.

Point Accueil Installation : accueil des candidats à l'installation géré par les Jeunes Agriculteurs





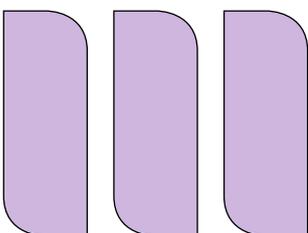
Des défis à relever : la transmission pour favoriser l'installation de jeunes motivés

Au regard du nombre de cédants potentiels dans les 5 cinq années à venir, **25 % des agriculteurs vosgiens ont plus de 55 ans**. Il est nécessaire de préparer ces transmissions ; nous souhaitons participer à cette démarche par la mise en place de stages de formation transmission, par le développement de stages de préinstallation au sein des exploitations (principalement pour le remplacement d'associés sortant), par la valorisation du répertoire d'installation.

Nous avons par ailleurs des porteurs de projet qui restent motivés et demandeurs mais qui souhaitent plus de lisibilité réglementaire (PAC, AI), une contractualisation claire sur l'évolution de la production laitière, un statut adapté lors d'une pré installation.

Le contexte économique difficile prouve qu'il est nécessaire de bien anticiper la préparation d'un projet (sécuriser le foncier, préparer la transmission, étude de faisabilité...) avec le concours de l'ensemble des partenaires (conseillers spécialisés en bâtiment, alimentation, juridique, environnement, ...)

Ce travail collectif est nécessaire pour inciter notamment les cédants potentiels et les porteurs de projet à nous contacter très en amont.



CFE

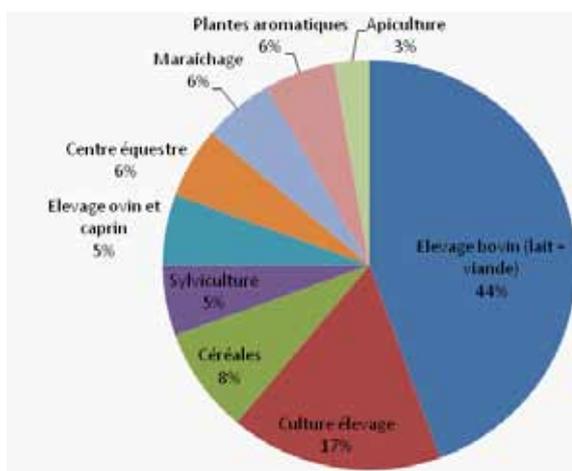
530 dossiers ont été traités dont 60 % en élevage.

54 % sont des dossiers de déclaration de personnes physiques dont 50 % de créations, 33 % de cessations et 17 % de modifications.

46 % sont des dossiers de déclarations de personnes morales dont 82 % sont des modifications.

44 dossiers de demande d'ACCRES traités

Activités exercées par les sociétés créées



Entreprise





Droit rural et foncier

Un appui juridique pour les questions du quotidien

- Vous rencontrez des difficultés en matière de bail rural, de règlement de salaire différé ou bien encore de chemins ruraux.
- Quelles sont vos obligations en tant que propriétaire bailleur ?
- Votre voisin est-il en droit d'exiger un droit de passage sur votre exploitation ?
- Faut-il un permis spécifique pour conduire des engins agricoles ?

943 appels téléphoniques en droit rural

156 rendez-vous avec comme principale thématique : le statut du fermage.

719 conseils par courrier ou par mail.

En plus en 2015, afin de vous permettre d'y voir plus clair en matière de droit rural, nous avons consacré, chaque semaine dans le Paysan Vosgien, plusieurs rubriques à cette thématique. Toutes les informations sont aussi disponibles gratuitement sur le site www.cda-vosges.fr

Juridique

L'activité juridique sociétaire a été marquée par la loi d'avenir agricole offrant aux GAEC la transparence économique pour tous les associés. Nous avons réalisé en 2015, **55 dossiers de création de GAEC, dont 40 sont issus de transformation d'EARL.**

On comptabilise aussi, pour la même année, **55 autres interventions** de modification des GAEC.

Au total, une centaine d'interventions au bénéfice des GAEC vosgiens, sans compter les interventions juridiques dans les autres sociétés d'exploitation.

PAC 2015 : tous sur le pont

La mise en place de la nouvelle PAC a bouleversé la campagne de déclaration PAC 2015 : notices d'information manquantes, transmission des couches graphiques tardives... Dans ce contexte mouvementé, adaptation et réactivité ont été les maîtres mots des conseillers PAC. Plus de **500 déclarations** ont été réalisées sur la période du 27 avril au 9 juin 2015.

Au-delà du simple accompagnement à la déclaration, ce sont également l'ensemble de nos services qui ont été mobilisés et impliqués pour accompagner et conseiller le plus efficacement possible les agriculteurs qui ont fait confiance à la Chambre d'Agriculture : service juridique pour les modifications de statut, agronomie pour l'aide à la décision concernant l'engagement possible dans les nouvelles Mesures Agro-environnementales, observatoire économique pour la veille et l'appui réglementaire aux conseillers PAC, informatique pour les mises à jours quasi quotidienne du logiciel Mes Parcelles suite aux nouvelles instructions du Ministère de l'Agriculture.

L'accompagnement continue encore actuellement compte tenu de l'instruction tardive des dossiers par la DDT.





La formation au coeur du projet

Formation

60 sessions de formations ont été organisées en 2015 aux quatre coins du département. Ces **105 journées** de formations ont mobilisé plus de **570 stagiaires**. La forte diminution des sessions certiphyto (8 huit sessions en 2015 contre 20 vingt en 2014) est compensée par les formations « Réforme de la PAC » du début de l'année (14 quatorze sessions). Le catalogue 2015 comprend 40% de nouveautés. Parmi les nouvelles formations proposées, on pourra notamment noter une action autour de la création d'une fromagerie collective sur le secteur Montagne Sud, une session dédiée à la vente directe de viande et le développement des formations centrées sur le réglage alimentaire des vaches laitières avec la méthode « Obsalim ».

Apprentissage : 170 contrats enregistrés, 67 personnes accompagnées dans le cadre du plan de professionnalisation personnalisé pour leur projet d'installation

Bilan depuis 3 ans et perspectives à venir

Les cinq dernières années resteront marquées par l'ampleur des formations certiphyto avec plus de **1 100 agriculteurs** formés. Cependant depuis 2013, l'activité formation de la Chambre d'Agriculture se renouvelle et se développe. Chaque année, 30 à 40% de l'offre sont renouvelés. En lien avec VIVEA (le fond de formation des agriculteurs), l'ambition reste toujours de proposer des actions de formations émanant du terrain, notamment des huit petites régions à des tarifs très abordables voire gratuits tout en mobilisant des experts ou formateurs reconnus. Réforme de la PAC, méthanisation, autonomie protéique, sont autant d'exemples abordés pour répondre aux besoins de la profession agricole du département. Avec la mise en place effective au 1^{er} janvier 2016 d'un service formation mutualisé pour les quatre départements de Lorraine, l'effort consacré par les Chambre d'Agriculture à la formation continue des agriculteurs va s'accroître pour proposer une plus large gamme de sessions de formation.

Témoignage de Jean Marc Fève, agriculteur à Pallegney, sur la formation dresser son chien de troupeau

Comme son père, Jean Marc a toujours travaillé avec un chien. Le choix de la race pour le border collie s'est fait par rapport à ses aptitudes au travail ; « *ce sont des chiens qui sont nés pour ça* » et son tempérament « *plus facile* ». La moindre contention, manipulation, ou déplacement des animaux se fait toujours avec son chien. Jean Marc n'a plus qu'à se placer correctement et donner les ordres. « *Je ne suis pas perçu comme un prédateur auprès de mes animaux mais comme un meneur, la relation est totalement différente et en plus je gagne du temps tout en étant en sécurité ! Chaque chien a aussi son tempérament et c'est pour cette raison que je participe à chaque formation VIVEA. Bruno Banon a l'expérience et le coup d'œil pour savoir valoriser au maximum le potentiel de chaque chien mais aussi du couple éleveur/chien ! Il faut faire confiance en son chien, lui laisser le temps de prendre en main les différentes situations et savoir le valoriser. J'apprécie aussi la convivialité de ces formations ! Cela permet de faire connaissance avec d'autres éleveurs, d'autres secteurs, productions et de partager nos expériences* ».



Une expertise au service du territoire et des collectivités

A votre écoute

Afin de vous proposer des solutions toujours plus adaptées, nous sommes présents pour échanger sur vos attentes, que ce soit lors d'évènements collectifs (Assemblées Générales des Maires...) ou de rencontres individuelles. C'est dans cet esprit que nous avons rédigé et diffusé les « fiches produits » présentant l'étendue de nos services aux collectivités. En 2014 les nouvelles communautés de communes et d'agglomération ont aussi été destinataires de fiches synthétiques faisant le point sur l'activité agricole afin de mieux connaître cet enjeu sur leurs territoires.

Urbanisme

Le « Petit Déjeuner Urbanisme » organisé le 26 mai 2015 à Denipaire a été un des temps forts de l'année, avec la participation de nombreuses collectivités et l'intervention des services de la Direction Départementale des Territoires (DDT) notamment. L'élaboration du Projet Agricole et Environnemental (PAE) du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) des Vosges Centrales a également été un travail important, dans une recherche d'équilibre entre développement urbain et protection des espaces agricoles, forestiers et naturels. Parallèlement, nos équipes ont aussi réalisé la modification d'un Plan d'Occupation des Sols (POS) et la révision d'une carte communale.



Développement local

En 2013 la Communauté de Communes de la Haute Moselotte nous a fait confiance pour construire son Plan d'Action Agricole, outil « sur mesure » visant à dynamiser l'activité agricole du territoire. Du diagnostic au plan d'action, élus locaux, exploitants agricoles et partenaires techniques ont été impliqués dans cette démarche qui peut s'ajuster aux différentes collectivités. Plus récemment, la définition des nouveaux programmes Leader a été l'occasion d'échanger sur la place de l'agriculture dans les territoires et sur nos possibilités d'intervention avec les collectivités.

Cours d'eau

Nous avons développé une expertise dans la gestion des bords de cours d'eau pour être compétents depuis l'élaboration de programmes de restauration et d'entretien jusqu'à la maîtrise d'œuvre des travaux. Plusieurs dossiers sont actuellement suivis sur le département : Colon, Avière aval, Durbion, Gitte aval, Illon... Notre intervention peut aussi porter plus spécifiquement sur l'animation de ces projets, tant auprès du grand public que des exploitants agricoles et des propriétaires forestiers (Vologne, ruisseau de Franould...).

Infrastructures

Nous sommes intervenus sur différents projets d'infrastructures (démantèlement de ligne électrique, aménagements routiers, zones de sur-stockage...) afin de réaliser des études d'impact agricole. En fonction de la commande celles-ci allaient de la simple identification des exploitants et de leurs parcelles, au calcul des surfaces touchées et à la proposition de pistes de compensation, voire à l'élaboration d'un protocole d'indemnisation.



Environnement

Le maintien de la biodiversité est parfois intimement lié aux pratiques agricoles, comme c'est le cas sur le secteur de la confluence Moselle – Moselotte. Nous avons finalisé le document d'objectifs (Docob) de ce site Natura 2000 en 2013, en partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine (CENL). La préservation de la ressource en eau est également un enjeu majeur et c'est pourquoi nous avons réalisé cette même année une étude sur l'activité d'élevage dans le bassin versant de la Saône amont.

Perspectives à venir

Notre action auprès des collectivités locales se poursuit, notamment en urbanisme avec le démarrage de nouveaux dossiers : modification d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) en lien avec un projet de méthanisation, élaboration d'une carte communale... Les programmes de restauration et d'entretien de cours d'eau sont également à l'honneur, avec une nouvelle mission d'animation qui devrait débuter en 2016. Quant au développement des PLU intercommunaux et à la mise en place des projets Leader, ce sont autant de défis que nous sommes prêts à relever !

Le Partenariat avec ERDF

Nous entretenons depuis plusieurs années des relations avec ERDF en Lorraine, visant à une bonne insertion des ouvrages de distribution d'électricité en milieu agricole. A l'occasion du Salon de l'Agriculture, ERDF et la Chambre d'Agriculture des Vosges ont renouvelé leur convention visant à poursuivre des actions conjointes.





Valoriser notre savoir-faire et nos productions

Les circuits courts, jamais à court d'idée !

Le développement des circuits courts a le vent en poupe depuis plusieurs années. Sans abandonner ses accompagnements historiques (Point Info Diversification, Vosges Terroir, Bienvenu à la Ferme, Association du Munster Fermier, formation VI-VEA spécialisées...), nous nous mobilisons pour apporter notre expertise d'accompagnement de projet afin de permettre à toute idée de devenir un projet viable, viable et pérenne en s'adaptant au mieux aux marchés et à la demande de l'agriculteur ou du collectif.

Les projets d'accompagnement :

- Approvisionnement des collectivités avec des produits locaux concrétisé par la mise en place de la plate forme Fermier Lorrain
- Points de vente collectifs La Revoyotte et l'Escale Campagnarde
- Mise en place de la ferme pour travailleurs handicapés « Les tournesols » à Sainte Marie aux Mines pour alimenter leur cuisine centrale (800 repas/jour)
- Poursuite de l'accompagnement et du développement d'ADEQUAT Vosges
- Accompagnement de la CUMA La Forge-ronne
- Création du fromage Cœur de Massif pour l'OS Vosgienne (AMF)
- Marché du terroir de Mattaincourt

Des projets en cours :

- Drive Fermier
- Fruitière Lait de Vosgienne
- Filière Viande Fraîche Vosges terroir, en partenariat avec la Chambre des Métiers

Pour chaque projet, l'implication de la Chambre a été étudiée avec le collectif d'éleveurs : de simples rendez-vous d'échange pour les agriculteurs souhaitant le maximum d'autonomie, jusqu'à l'accompagnement « Expert » pour les projets les plus difficiles et lourd économiquement.

Nous sommes à l'écoute de tous les porteurs de projet. Le point info diversification répond chaque année à plus de 80 demandes qui vont de la transformation laitière à la ferme à la production carnée en passant par le maraichage ou la recherche de débouchés.

Pour appuyer ces projets, des formations spécifiques ont été organisées en hiver :

- réussir ses pâtes pressées
- l'hygiène en fromagerie fermière
- protection des volailles dans le cadre de la mise à mort
- vente directe de viande bovine....

L'appui personnalisé pour les projets de diversification (faisabilité technico économique, étude de marchés, appui à la demande de subvention...) contribue à l'installation des jeunes agriculteurs dans ces domaines porteurs.

Nous sommes aussi impliqués dans l'animation des associations de producteurs à l'échelon local et régional (APMF et AMF). Ces structures permettent d'offrir un environnement professionnel et technique favorable à la pérennité de ces exploitations. En 2015, 60 fermes ont participé au 5^{ème} concours de produits laitiers fermiers le 24 septembre 2015 à Wintzenheim. Les 17 fermiers des Vosges et 2 basés en Haute Saône ont obtenu 24 médailles, le fruit du travail accompli !





Vosges Terroir... Une belle aventure gastronomique

Ces trois dernières années, Vosges Terroir a relevé jour après jour de nouveaux défis en répondant aux diverses attentes de ses adhérents :

- une commission d'agrément réalisée à brasserie l'Excelsior à Nancy où sept grands chefs ont séduit les autres membres du jury avec leur professionnalisme, leur générosité et leur simplicité. Un retour médiatique exceptionnel avec la participation d'un média à chaque table jouant le rôle de jury.

- une présence à de nombreuses manifestations annuelles comme au printemps le salon international de l'agriculture avec une épicerie Vosges Terroir, le trail des terroirs, le salon de la gourmandise à Epinal, la marche de la santé organisée en septembre par la CPAM, le Festival International de la Géographie en octobre à St. Dié, le marché du terroir à Epinal.

- l'ouverture d'une épicerie Vosges Terroir à Epinal : les Papilles Insolites. L'exploitant, Mr. Vetter présente sa vitrine Vosges Terroir sur les marchés de Mattaincourt, Xaronval, ou encore sur le salon essence et matières à Thaon les Vosges... Par ailleurs des contacts sont établis avec la SNCF et le réseau des taxis pour réfléchir à un partenariat possible.

- un partenariat avec le traiteur « Croustillance » de Châtel sur Moselle pour réaliser des buffets Vosges terroir qui ne cessent de se développer.

Que nous réserve Vosges Terroir pour l'avenir ?

- des pique-niques insolites sur cinq exploitations agricoles pour l'été 2016, à renouveler si les agriculteurs y trouvent leur compte

- des commissions d'agrément Vosges Terroir insolites

- un partenariat renforcé avec la chambre des métiers

- pour les 30 ans de Vosges Terroir en 2017, il y aura de nombreuses surprises

dont entre autres la création vosgienne d'une collection de fèves inédites. Pour le reste, il n'y a plus qu'à attendre...

Bienvenue à la ferme

En réponse à une attente de plus en plus forte des touristes, un pack hébergement a été mis en place fin 2014 pour proposer un séjour complet aux touristes de passage « all inclusive » (nuitées, activités annexes, repas dans une ferme auberge). Ces offres pack qui sont présentées à une clientèle belge ont été traduites en néerlandais et diffusées lors du salon des vacances à Bruxelles qui se tient chaque année début février.

Signature d'une convention de partenariat avec le Crédit Agricole afin de soutenir les actions promotionnelles de l'agritourisme dans les Vosges et faciliter les transactions générées par l'e-commerce avec des tarifs avantageux.

Deux formations « ferme pédagogique » ont été organisées pour répondre aux nombreuses demandes d'agriculteurs (2014 et 2016).

A venir...

Une convention « ferme pédagogique – Bienvenue à la Ferme » sera signée en 2016 avec l'Inspection académique et le Conseil départemental pour valider le partenariat qui nous lie.

Nouveautés : un bilan de visite en ferme pédagogique à destination des enseignants et une fiche bilan des fermes pédagogiques des Vosges devront être effectués après chaque visite pédagogique.

Un programme important pour la mise en accessibilité ERP est actuellement lancé auprès des agriculteurs concernés avec l'aide du service bâtiment.



Restauration Hors Domicile

L'association « les fermiers lorrains » créée en mars 2014 a pour objet de développer des synergies entre les membres pour mieux valoriser la production agricole locale sur le circuit alimentaire de la restauration hors domicile (RHD). L'association se compose actuellement de 49 adhérents dont 8 vosgiens. Le site internet « les fermiers lorrains » permet aux professionnels de la restauration collective de s'informer sur l'approvisionnement local et l'accessibilité des produits lorrains.

Aujourd'hui l'association vise à recueillir l'adhésion de nouveaux producteurs - surtout en maraîchage. Elle a pour objectif de faire connaître la plate-forme aux collectivités et de les encourager à introduire des produits locaux.

Un partenariat avec le Conseil départemental a été établi pour l'approvisionnement des collèges.

Par ailleurs la chargée de mission du Conseil Régional gère et relance les lycées qui ne commandent pas. A ce jour, 18 établissements vosgiens sont inscrits sur le site dont 12 lycées. L'association devra être autonome à la fin de l'année 2016.

De nombreux contacts sont pris avec les communautés de communes : Bruyères, Moyenne Moselle, avec la fédération des foyers ruraux, la Mairie de St Dié et récemment la Préfecture des Vosges.

L'animation des Petites Régions

Développer une dynamique agricole dans les différents secteurs, entretenir le lien entre agriculteurs, proposer aux agriculteurs une formation continue, les informer et communiquer vers le grand public sur le métier et les productions.

Plus de 350 exploitations ont participé à des rencontres sur le terrain avec nos conseillers.





Au plus proche des propriétaires forestiers

Le PPRDF

En Lorraine, ce Plan Pluriannuel Régional de Développement Forestier mis en œuvre en 2012 et qui doit se terminer fin 2016 continue et s'intensifie à travers l'animation des Plans de Développement de Massifs sur les sept secteurs animés par la Chambre d'Agriculture.

Trois objectifs ont assignés :

- Favoriser la mobilisation de bois et améliorer la gestion forestière
- Lutter contre le morcellement des propriétés et améliorer la structure foncière forestière
- Assurer la préservation du patrimoine naturel forestier et la gestion durable.

En 2015, l'activité développée sur ces sept secteurs s'est encore intensifiée et les résultats sont remarquables :

- 497 visites conseil
- 173 propriétaires forestiers reçus aux Bureaux d'Epinal, Saint-Dié, Lunéville et Volmunster (57)
- 417 hectares de coupes d'éclaircie, d'amélioration ou de récolte
- 46 500 unités mobilisées : bois d'œuvre, d'industrie et d'énergie
- 166 hectares de travaux sylvicoles
- 179 parcelles mutées grâce à la bourse foncière
- Plus de 650 parcelles disponibles à la vente

Le regroupement foncier

Les actions pour le regroupement foncier, financées par le Conseil Départemental des Vosges, restent nécessaires et rencontrent toujours l'intérêt des propriétaires forestiers.

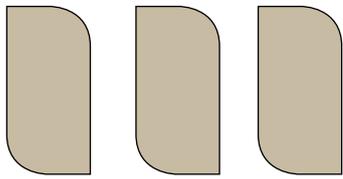
La bourse foncière départementale est toujours très active et contribue chaque année à réduire le morcellement forestier. En 2015, elle a été abondée de 433 nouvelles parcelles forestières et plus de 170 parcelles ont trouvé un nouveau propriétaire.

Les bords de rivières

Nous menons des actions pour la gestion des peuplements forestiers en bordure de cours d'eau et pour la réhabilitation de berges. Un travail d'information et de conseil sera réalisé auprès des propriétaires forestiers concernés par l'entretien des berges de la Vologne, ce programme se terminera en 2020.

Nos conseillers forestiers assurent la maîtrise d'œuvre de programmes de travaux de réhabilitation et d'entretien de berges, notamment pour l'Avière et de ses affluents (85 km), la Gitte et de ses affluents (60 km), le Colon et de ses affluents (36 km), le Durbion et de ses affluents (85 km), l'Illon et de ses affluents (18 km). A l'occasion de ces programmes la concertation avec le monde agricole a permis la mise en œuvre de nombreuses plantations rivulaires, l'aménagement de descentes d'abreuvements et l'implantation de clôtures de protections (5 000 ml de clôtures et 3 500 ml de plantations rivulaires ont été réalisées en 2015).





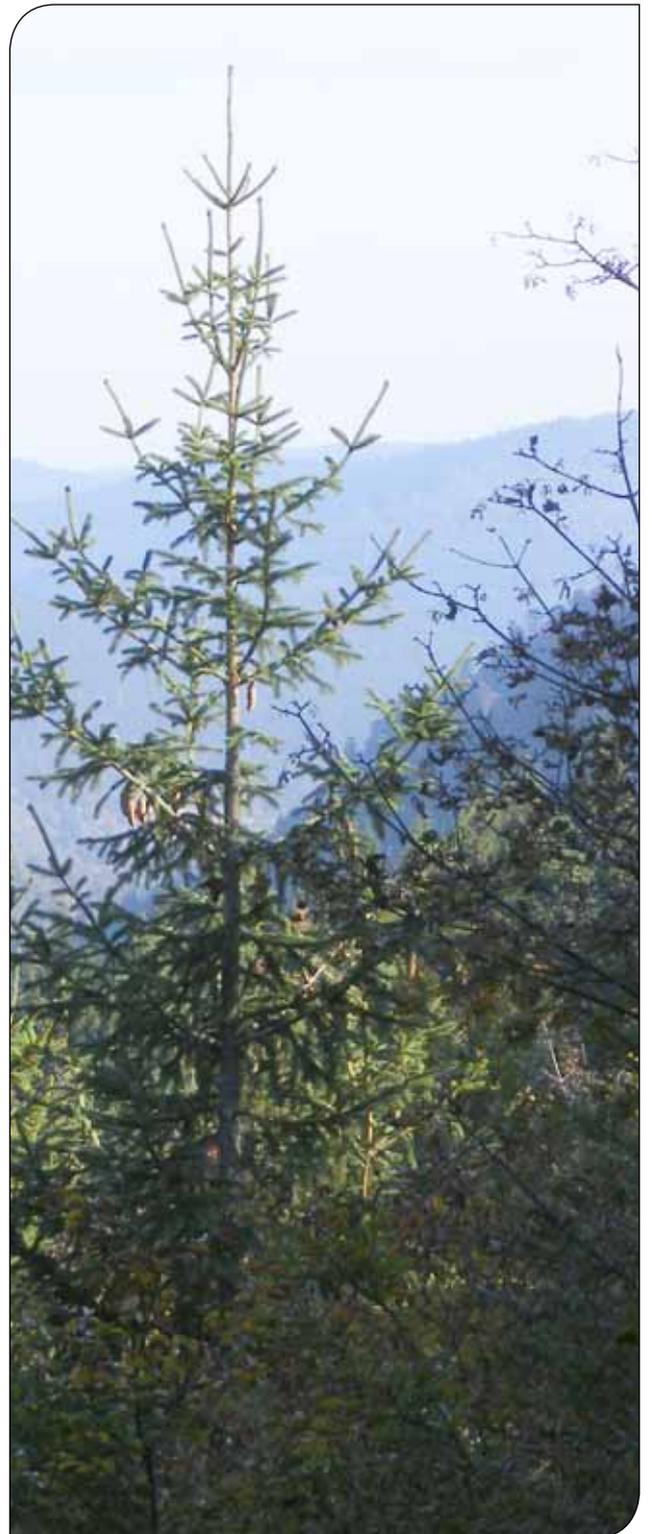
Forêt

Forêt-Magazine

Le trimestriel est toujours très apprécié, les quatre numéros de 32 pages ont été réalisés et édités à 1 500 exemplaires.

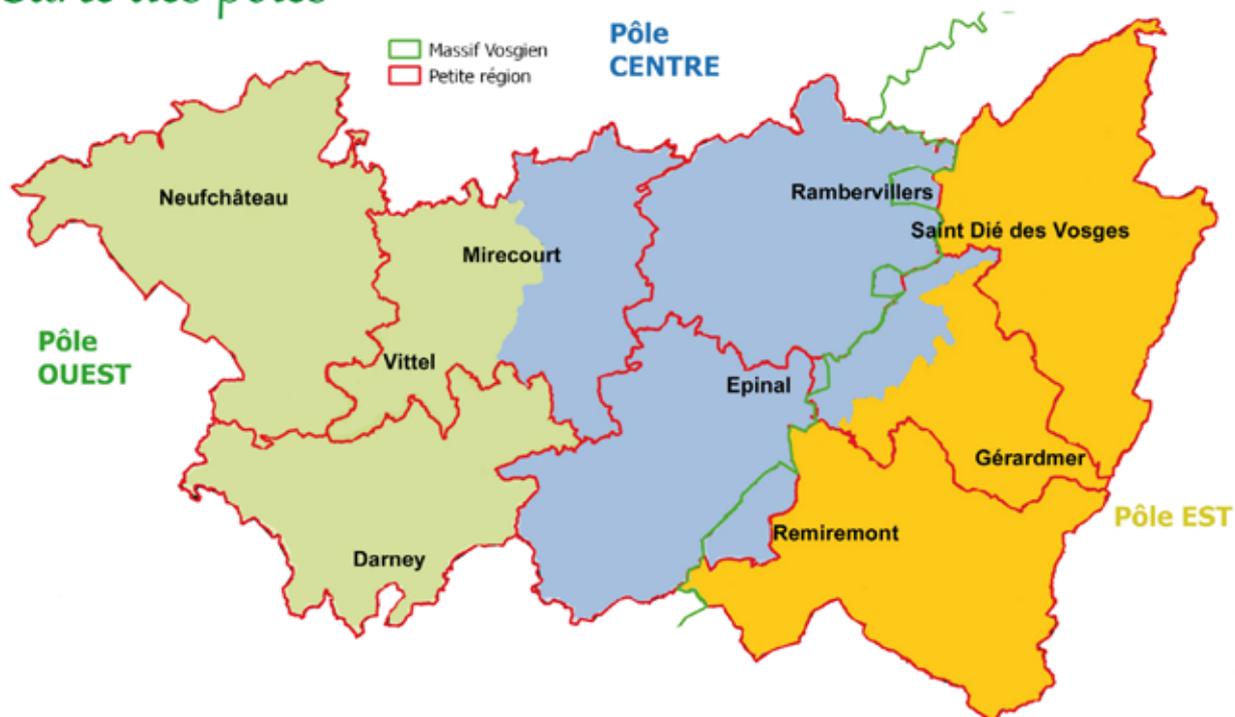
Une filière sylvicole dynamique et partenariale

L'appui à Groupe For'Est, réalisé en partenariat avec le CRPF, permet l'animation des six associations locales qui couvrent l'intégralité du département des Vosges et regroupent plus de 950 propriétaires forestiers.



Organisation Territoriale au 1^{er} janvier 2016

Carte des pôles



Pôle Ouest : **Neufchâteau**

Responsable de pôle :
Damien L'Huillier

Spécificités locales :
grandes cultures et
élevage

Pôle Centre : **Epinal**

Responsable de pôle :
Matthieu Hammer

Spécificités locales :
polyculture élevage

Pôle Est : **Axe Gérardmer** **Le Tholy**

Responsable de pôle :
Agnès Duchesne

Spécificités locales :
massif et agriculture de
montagne

Siège :

La colombière
17 rue André Vitu
88026 Epinal cedex
Tel : 03 29 29 23 23
Fax : 03 29 29 23 60
contact@vosges.chambagri.fr

www.cda-vosges.fr

Directrice : Anne-Marie Vieu

Ouverture
du lundi au vendredi
8h-12h/13h30-17h30

5 marchés et 56 conseillers **répartis dans les 3 pôles :**

Agro environnement : 9 conseillers
Responsable de marché : Annie Kung-Benoit

Développement local : 10 conseillers
Responsable de marché : Agnès Duchesne

Entreprises : 9 conseillers dont 1 régionalisé
Responsable de marché : Marc Antoine Philippe

Forêt : 7 conseillers dont 2 régionalisés
Responsable de marché : Eric Meurin

Elevage : 21 conseillers dont 3 techniciens lait régionalisés
Responsable de marché : Matthieu Hammer

La Chambre d'Agriculture des Vosges au service des agriculteurs, des collectivités et des forestiers



Avec le soutien financier de l'Europe, de l'Etat, du Conseil Régional, du Conseil Départemental des Vosges, du CASDAR, de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et le concours des Chambres d'Agriculture de Lorraine et de nombreux partenaires techniques, institutionnels et économiques.

Chambre d'Agriculture des Vosges
17 rue André Vitu 88026 Epinal cedex
Tél.: 03 29 29 23 23 Fax: 03 29 29 23 60
contact@vosges.chambagri.fr
www.cda-vosges.fr



LA QUALITÉ DE NOS SERVICES EST CERTIFIÉE PAR AFNOR CERTIFICATION

